

FORMATION

"Un corps en mouvement, une vie en équilibre"

Dimanche 30 novembre 2025 à Bourgoin-Jallieu (38) De 09h00 à 17h00

Dossier à renvoyer accompagné du règlement avant le : 10/11/2025

Renseignements

Identité :		
Nom d'usage: Prénom :		
Nom de naissance : Sexe : □ Féminin □ Masculin		
Date de naissance : Lieu de naissance :		
Tél : E-mail :		
Votre statut d'animateur :		
☐ Bénévole ☐ Stagiaire de la formation professionnelle (BPJEPS ; CQP ;)		
□ Salarié(e) / Travailleur indépendant □ Autre :		
Vos formations/Qualifications dans les activités physiques:		
□ AF1 (activité) □ AF2 (activité) □ BAF (activité)		
□ BPJEPS (spécialité) □ Autre :		
Votre Association :		
Nom association :		
N° licence :		
Activités et Publics encadrés ou Activité pratiquée:		
Quelles sont vos attentes lors de cette formation ?		



Programme de formation

Formation à destination des animateurs et pratiquants d'activités physiques (15 ans min.)

3 experts interviendront sur les piliers fondamentaux :

une cardiologue, pour mieux comprendre notre moteur principal : le coeur,

une nutritionniste, pour nourrir vos performances et votre santé,

une neuropsychologue, pour l'impact du sommeil sur le corps et l'esprit,

Puis feront le lien avec les activités physiques et sportives dans une pratique de loisir ou de compétiton

Conditions d'inscription

Retour du dossier soit :		
Par courrier	CR FSCF AURA – Service Formation 20 Rue de l'Etissey – 38300 Bourgoin-Jallieu	
Par mail	fscf.auvergnerhonealpes.formation@orange.fr	
Règlement soit :		
Par chèque	à l'ordre de CR AURA FSCF	
Par virement	IBAN FR76 1027 8072 6100 0204 2700 286 (Pensez à indiquer Nom stagiaire+ Intitulé formation)	
Tarif:		
Tarif licencié : Tarif non licencié :	35 € 50 €	

- Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles et dans l'ordre de réception des demandes.
- Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est complète :
 - √ Fiche de renseignements complétée
 - ✓ Règlement du montant de la formation
- Aucune réservation ou inscription ne sera effectuée par téléphone

Conditions financières:

- Formation en externat (tarif hors frais de déplacement et de restauration)
- Formation non éligible aux dispositifs de financement (OPCO; CPF; Pôle Emploi, ...)